

CANADA
Province de Québec
Ville de Thetford Mines

Le 15 février 2016

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Thetford Mines tenue à la salle du Conseil le 15 février 2016 à 20 heures.

Sont présents les conseillères et les conseillers :

Josée Perreault	Jean-François Morissette
Michel Verreault	Denise P. Bergeron
Jean-François Delisle	Hélène Martin
Marco Tanguay	Yves Bergeron
François Madore	

Sous la présidence du maire Marc-Alexandre Brousseau, formant quorum.

Sont également présents le directeur général, Olivier Grondin et la greffière, Edith Girard.

Est absent :

Le conseiller Daniel Poudrier

1 - PROCLAMATION / OUVERTURE DE LA RÉUNION

2 - ORDRE DU JOUR

2.1- Adoption de l'ordre du jour
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Verreault
APPUYÉ PAR le conseiller François Madore

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit accepté tel qu'il a été présenté.

3 - PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE

3.1- Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} février 2016 et de la séance extraordinaire du 8 février 2016;
ATTENDU le dépôt par la greffière des projets de procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} février 2016 et de la séance extraordinaire du 8 février 2016;

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie des documents dans les délais prévus par la loi;

EN CONSÉQUENCE,

3.1- Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} février 2016 et de la séance extraordinaire du 8 février 2016
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Delisle
APPUYÉ PAR la conseillère Denise P. Bergeron

ET RÉSOLU :

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} février 2016 et de la séance extraordinaire du 8 février 2016 soit adoptés tels qu'ils ont été rédigés.

4 - RAPPORTS DES COMMISSIONS PERMANENTES

4.1-
Adoption des
procès-verbaux
des 1er et 8
février 2016 de la
Commission
permanente

ATTENDU le dépôt par la greffière des projets de procès-verbaux de la Commission permanente du Conseil des 1^{er} et 8 février 2016;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Denise P. Bergeron
APPUYÉ PAR le conseiller Marco Tanguay

ET RÉSOLU :

QUE les procès-verbaux des 1er et 8 février 2016 de la Commission permanente du Conseil de la Ville de Thetford Mines soient adoptés et dans lesquels les résolutions adoptées sont valables comme si au long récitées.

5 - CONSEIL MUNICIPAL

5.1-
Nomination d'un
maire suppléant

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Hélène Martin
APPUYÉ PAR le conseiller Yves Bergeron

ET RÉSOLU :

QUE la conseillère Josée Perreault soit nommée au poste de maire suppléant et de substitut du maire au conseil de la MRC des Appalaches, pour une durée d'environ quatre (4) mois, et ce, à compter du 6 mars 2016.

6 - RAPPORTS DE LA GREFFIÈRE

6.1-
Rapport de la
greffière sur la
période
d'enregistrement
du Règlement n°
560

La greffière dépose ses certificats en regard de la période d'enregistrement tenue pour le règlement n° 560 (*Règlement pour fixer les dépenses engagées en vertu de la Loi sur les immeubles industriels municipaux pour l'année 2016*), lequel a reçu l'approbation des personnes habiles à voter.

7 - GESTION DU TERRITOIRE

7.1-
Plan-projet pour
l'installation

ATTENDU QU'une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) portant le numéro 2016-002 concernant la propriété située au 105, rue Notre-Dame Est a été déposée au Service d'urbanisme;

d'une enseigne au
105, rue Notre-
Dame Est

ATTENDU QUE le plan-projet consiste à remplacer les « plexiglass » à l'intérieur des deux boîtiers existants;

ATTENDU QUE ce plan-projet respecte en partie les objectifs et critères d'évaluation du *Règlement sur les PIIA*;

ATTENDU l'avis conditionnel du Comité consultatif d'urbanisme relativement à cette demande et l'orientation prise par les membres de la Commission permanente en date du 25 janvier 2016;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Bergeron
APPUYÉ PAR la conseillère Denise P. Bergeron

ET RÉSOLU :

QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) portant le numéro 2016-002 soit accepté, à la condition que les boîtiers existants soient utilisés avec un éclairage par réflexion ou sans éclairage.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Le conseiller Marco Tanguay demande le vote.

Les conseillères Josée Perreault, Denise P. Bergeron et Hélène Martin et les conseillers Jean-François Morissette, Michel Verreault, Jean-François Delisle, Yves Bergeron et François Madore se prononcent en faveur de la proposition.

Le conseiller Marco Tanguay se prononce contre la proposition.

8 -

SOUSSIONS / PROPOSITIONS

8.1-
Renouvellement
d'assurance -
Immeubles
industriels

ATTENDU la proposition de renouvellement de la protection d'assurance des biens et bris de machines pour la Ville et la CIDET en regard des immeubles industriels;

ATTENDU la recommandation du Service des ressources humaines et affaires juridiques;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la Commission permanente en date du 1^{er} février 2016;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Perreault
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Morissette

ET RÉSOLU :

QUE la Ville procède au renouvellement de la police d'assurance des biens et bris de machines pour la Ville et la CIDET avec le courtier BFL Canada Risques et assurances inc. (assureur AIG du Canada) pour le prix de 30 485 \$, taxes en sus, payable à même les fonds généraux de la Ville pour l'année 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2-
Acquisition de
fleurs annuelles

ATTENDU la tenue d'un appel d'offres pour la fourniture et la livraison de fleurs pour l'année 2016;

ATTENDU QUE la Ville a procédé à l'ouverture des soumissions suivantes :

Soumissionnaires	Lot de fleurs	Jardinières et paniers
Serres Arc-En-Fleurs	6 678,36 \$	3 637,00 \$
Vivaco Groupe Coopératif	7 549,56 \$	3 170,30 \$

ATTENDU la recommandation de la Division des approvisionnements et services;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la Commission permanente en date du 8 février 2016;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Delisle
APPUYÉ PAR le conseiller Michel Verreault

ET RÉSOLU :

QUE, pour faire suite aux soumissions reçues, la Ville confie à les **Serres Arc-En-Fleurs enr.** la fourniture de fleurs annuelles pour un montant de 6 678,36 \$, taxes en sus, et à **Vivaco Groupe Coopératif** la fourniture de demi-jardinières et de paniers de broche pour un montant de 3 170,30 \$, taxes en sus, le tout payable à même les fonds généraux de la Ville pour l'année 2016.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Le conseiller Marco Tanguay demande le vote.

Les conseillères Josée Perreault, Denise P. Bergeron et Hélène Martin et les conseillers Jean-François Morissette, Michel Verreault, Jean-François Delisle, Yves Bergeron et François Madore se prononcent en faveur de la proposition.

Le conseiller Marco Tanguay se prononce contre la proposition.

8.3-
Location de
balais
mécaniques de
rues

ATTENDU le processus d'appel d'offres en vue de la location d'un balai de rue mécanique;

ATTENDU QUE la Ville a procédé à l'ouverture des soumissions suivantes :

Soumissionnaires	Prix	
	Nettoyage printanier	Travaux occasionnels
Germain Daigle Excavation enr.	84,00 \$ / heure	84,00 \$ / heure
A.M.B. Entreprises	85,00 \$ / heure	85,00 \$ / heure
Transports Maggy Beaudet inc.	91,50 \$ / heure	31,50 \$ / heure

ATTENDU la recommandation de la Division des approvisionnements et services;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la Commission permanente en date du 8 février 2016;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Morissette
APPUYÉ PAR le conseiller Marco Tanguay

ET RÉSOLU :

QUE pour faire suite aux soumissions reçues, la Ville de Thetford Mines confie à **Germain Daigle Excavation enr.** le contrat de location d'un balai de rue mécanique pour le volet de nettoyage printanier au tarif horaire de 84 \$, taxes en sus;

QU'en cas de besoin et de façon secondaire, la Ville de Thetford Mines confie à **Les Transports Maggy Beaudet inc.** les travaux de nettoyage par un balai de rue mécanique pour le volet des travaux occasionnels, au tarif horaire de 31,50 \$, taxes en sus;

QUE la dépense annuelle estimée à 30 345 \$ pour ces services soit payable à même les fonds généraux de la Ville pour l'année 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9 - **SOUTIEN AUX ORGANISMES**

- 10 - **COUR MUNICIPALE**

- 11 - **DIRECTION GÉNÉRALE**

- 12 - **RESSOURCES HUMAINES**

- 13 - **RESSOURCES FINANCIÈRES**

- 14 - **GREFFE**

- 15 - **SÛRETÉ MUNICIPALE**

- 16 - **SÉCURITÉ INCENDIE**

17 - **TRAVAUX PUBLICS, GÉNIE ET ENVIRONNEMENT**

18 - **URBANISME**

19 - **LOISIRS ET CULTURE**

20 - **LÉGISLATION**

20.1-
Adoption du
règlement n° 563
(circulation des
véhicules lourds
et véhicules
outils)

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement numéro 563 et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE l'avis de motion pour ce règlement a été donné le 18 janvier 2016;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Verreault
APPUYÉ PAR la conseillère Josée Perreault

ET RÉSOLU :

QUE le règlement n° 563 intitulé ***Règlement concernant la circulation des camions et des véhicules-outils***, soit adopté comme si au long récité, et dont le texte intégral de ce règlement se retrouve au tome 35 des Livres des règlements de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.2-
Avis de motion

La conseillère Denise P. Bergeron donne avis qu'à une prochaine séance du Conseil sera présenté, pour étude et adoption, le projet de règlement décrétant une dépense et un emprunt pour les projets de rénovation d'infrastructures consistant à la mise aux normes du trop plein RU-21-2 (phase 1) et de la séparation du réseau d'égout dans le secteur de la 16e Avenue (D01), ainsi que l'élaboration d'une étude pour la mise aux normes du système de traitement des eaux usées (phase 3), prévus pour 2016.

De plus, une demande de dispense de lecture est faite conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*.

20.3-
Avis de motion

Le conseiller Jean-François Delisle donne avis qu'à une prochaine séance du Conseil sera présenté, pour étude et adoption, le projet de règlement décrétant une dépense et un emprunt pour les projets d'amélioration dans divers parcs et divers travaux d'aménagement et de signalisation au centre-ville, prévus pour 2016.

De plus, une demande de dispense de lecture est faite conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*.

20.4-
Avis de motion

La conseillère Hélène Martin donne avis qu'à une prochaine séance du Conseil sera présenté, pour étude et adoption, le projet de règlement décrétant une dépense et un emprunt pour des travaux de voirie, prévus pour 2016.

De plus, une demande de dispense de lecture est faite conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*.

20.5-
Avis de motion

Le conseiller Marco Tanguay donne avis qu'à une prochaine séance du Conseil sera présenté, pour étude et adoption, le projet de règlement décrétant une dépense et un emprunt pour l'acquisition d'équipements motorisés, d'un piano, d'un panneau hydraulique, d'une remorque de signalisation et d'un tableau électronique, prévus pour 2016.

De plus, une demande de dispense de lecture est faite conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*.

20.6-
Avis de motion

Le conseiller Yves Bergeron donne avis qu'à une prochaine séance du Conseil sera présenté, pour étude et adoption, le projet de règlement décrétant une dépense et un emprunt visant des travaux de réhabilitation d'une conduite d'aqueduc sur la 9e Rue Nord, prévus pour 2016.

De plus, une demande de dispense de lecture est faite conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*.

20.7-
Avis de motion

Le conseiller François Madore donne avis qu'à une prochaine séance du Conseil sera présenté, pour étude et adoption, le projet de règlement pour des travaux de réfection de la couverture du Centre Mario-Gosselin, des travaux de réaménagement des locaux au Service de la sûreté municipale et l'installation d'un climatiseur à l'hôtel de ville, prévus en 2016.

De plus, une demande de dispense de lecture est faite conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*.

20.8-
Avis de motion

Le conseiller François Madore donne avis qu'à une prochaine séance du Conseil sera présenté, pour étude et adoption, le projet de règlement pour des travaux d'agrandissement du Parc industriel Henri-Therrien, prévus en 2016.

De plus, une demande de dispense de lecture est faite conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*.

20.9-
Avis de motion

La conseillère Josée Perreault donne avis qu'à une prochaine séance du Conseil sera présenté, pour étude et adoption, un projet de règlement visant à supprimer l'usage 2329 sur l'ensemble du territoire de la Ville, à l'exception de l'aire couverte par les parcs industriels Roger-Lefebvre, Henri-Therrien, du secteur Robertsonville et de la rue Caouette Ouest.

De plus, une demande de dispense de lecture est faite conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*.

21 -

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue. Les sujets suivants ont été abordés :

- 1) Journée de glisse au Mont Adstock / Appel d'offre pour les fleurs / Circuit de balayage pour les rues / Plan de pavage, choix des rues.

2) Refoulement d'égouts et dommages subis à une résidence.

22 -

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Et cette réunion se termine à 20h37.

Le tout respectueusement soumis.

La greffière, Edith Girard

Le maire, Marc-Alexandre
Brousseau

EG/mcj